

# **Instruction générale sur le tir de l'Infanterie**

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Instruction générale sur le tir de l'Infanterie . Tome V, Les armes d'assaut / Ministère de la Défense ; Etat-major de l'armée de terre ; Direction technique des armes et de l'instruction

Contient : Le tir au pistolet automatique livre II  
Le tir au lance roquettes antichars livre III  
Le lancer des grenades à main livre IV

Auteur(s) : France Ministère de la défense 1936-....

Autre(s) responsabilité(s) : France, État-major de l'armée de terre - Éditeur scientifique  
France, Direction technique des armes et de l'instruction - Éditeur scientifique

Editeur, producteur : Chateau-Chinon : E.I.A.T., 1962

Description matérielle : 3 vol. (45 p., 40 p., 25 p.) : ill. ; 21 cm

Note sur le titre et les responsabilités : Approuvé le 25 septembre 1962, sous le n° 5566/DTAI/INF/T

Sujet - Collectivité : France Armée. Infanterie. -- Règlements

Sujet - Nom commun : Tir militaire -- Règlements